

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE  
THORIGNY-SUR-MARNE

B.P. n° 9  
77404 THORIGNY-SUR-MARNE CEDEX

Téléphone : 01 60 07 89 89

Télécopie: 01 60 07 43 61

Courriel : [mairie@thorigny.fr](mailto:mairie@thorigny.fr)

Site : [www.thorigny.fr](http://www.thorigny.fr)

**Services Techniques**

13 rue Louis Martin

77400 Thorigny-sur-Marne

Tél : 01.60.31.56.30

Fax : 01.64.02.33.42

[Services.techniques@thorigny.fr](mailto:Services.techniques@thorigny.fr)



MARNEetLODVOIRE  
communauté d'agglomération

**ARRETE N°2022/1279**

**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DU  
STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION RUE DE CLAYE (RD418)**

Le Maire de la Ville de Thorigny-sur-Marne,

**Vu** le Code de la Route,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1

à

L 2213.2,

**Vu** le code Pénal,

**Vu** le décret n°86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du Code de la

Route,

**Vu** l'arrêté et l'instruction interministériels sur la signalisation routière, modifiés par

les textes subséquents,

**Vu** le règlement de la voirie départementale,

**Vu** les arrêtés municipaux réglementant la circulation et le stationnement sur le

territoire de la commune de Thorigny sur Marne,

**Vu** l'arrêté municipal temporaire, n°2018/446 portant restrictions temporaires de la

circulation pour des travaux sur les voies communales et départementales en

agglomération.

**ARRETE**

**ARTICLE 1 : Le Mardi 30 août 2022 de 8H00 à 18H00**, afin de permettre à la société **BAILLY DEMENAGEMENTS** (ZI de la Prairie – 91140 Villebon sur Yvette – Tél : 01 69 10 35 35) d'effectuer un déménagement au **33 rue de Claye (RD418)**, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans ladite rue.

**ARTICLE 2 :** Durant cette période, le stationnement sera autorisé sur le trottoir au véhicule en charge du déménagement, au droit du N°33 de la rue de Claye.  
**La circulation des piétons sera maintenue**

**ARTICLE 3 :** Les véhicules en stationnement gênant le bon déroulement des opérations et/ou la sécurité du déménagement seront enlevés sur réquisition des services de police aux frais et risques des propriétaires contrevenants.

**ARTICLE 4 :** Pendant cette même période, la circulation sera maintenue. **Aucune gêne ne viendra perturber la circulation des Bus et des véhicules de collecte.**

**ARTICLE 5 :** Toutes dégradations du trottoir sur le domaine public sera à la charge du pétitionnaire.

**ARTICLE 6 :** L'affichage de cet arrêté sur le lieu du déménagement ainsi que les panneaux spécifiques qui matérialiseront les modifications à venir seront apposées par la société **BAILLY DEMENAGEMENTS** selon les réglementations en vigueur, sous contrôles des Services Techniques de la Ville et de la Police Municipale.

**ARTICLE 7 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage. Le tribunal administratif de Melun peut être par application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**ARTICLE 8 :** Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur.

**ARTICLE 9 :** Monsieur le Commissaire de Police de Chessy, la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 10 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée :  
Monsieur le Commissaire de Police de Chessy, la Police Municipale de Thorigny-sur-Marne, la Directrice Générale des Services, les Services Techniques, AMV, le Syndicat des Transports, le SIETREM, la société BAILLY DEMENAGEMENTS.

Certifié exécutoire par le Maire Adjoint  
Compte tenu de la Publication le 26 AOUT 2022  
Le Maire adjoint aux Travaux,  
Voirie, Espaces Verts, Propreté  
Gestion Urbaine de Proximité

Le Maire Adjoint aux Travaux,  
Voirie, Espaces Verts, Propreté  
Gestion Urbaine de Proximité

Hervé PILGRAIN



Hervé PILGRAIN

